

Que faire en cas de fugue ?

Prévention

- Disposer près du téléphone une fiche avec les numéros utiles écrits en gros (le vôtre, le médecin traitant, les pompiers). Certains téléphones permettent de préenregistrer ces numéros.
- Ajouter sur cette fiche l'adresse complète de votre proche pour qu'il puisse l'indiquer si besoin.
- Avoir à porter de main une photo récente de votre proche.
- Munissez-le d'un bracelet d'identité ou marquez ses vêtements (nom et numéro de téléphone).
- Informer les voisins et les commerçants que votre proche connaît de ses difficultés.

Comment réagir ?

Si votre proche ne rentre pas à son domicile :

- Appelez la police.
- Interroger les voisins, les commerçants.